

Conférence de Presse

4 avril 2019

## Nouveau record historique de livraison de câbles à fibre optique en 2018 :

*une contribution notable au bilan annuel de l'industrie du câble*

### Perspectives 2019



Relations Presse :

Catherine Barret-Bonnin - Tél : 06 10 85 87 32 - Courriel : [mcbaret-bonnin@sfr.fr](mailto:mcbaret-bonnin@sfr.fr)

## Intervenants

Eric Francey	Président du SYCABEL Directeur du « Transformation Program Office » du Groupe NEXANS
Jacques de Heere	Vice-Président du SYCABEL en charge des Télécoms PDG d'ACOME
Régis Paumier	Délégué Général du SYCABEL

### A propos du SYCABEL

L'industrie française des fils et câbles électriques et de communication constitue l'un des plus importants secteurs de la construction électrique nationale et, par la présence des grands leaders, elle se situe au premier rang mondial. Acteurs principaux dans le transport et la distribution de l'énergie et dans les organes de transmission des signaux électriques ou optiques, les fils et câbles électriques sont présents partout.

L'industrie du câble emploie dans l'hexagone plus de 8000 personnes sur près de 40 sites de production répartis dans 70 % des régions.

La profession est regroupée, à hauteur de 95%, au sein d'une organisation syndicale créée en 1917, le SYCABEL (Syndicat Professionnel des Fabricants de Fils et Câbles Electriques et de Communication).

# Maintien de l'activité globale en 2018

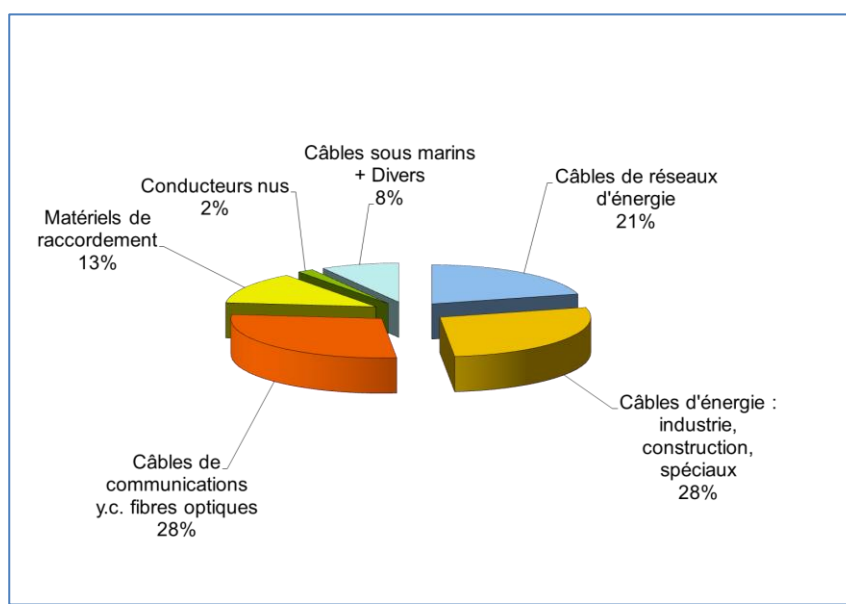
## Des résultats contrastés selon les secteurs

*L'environnement économique mondial n'a pas répondu aux attentes et s'est dégradé au fil des mois, affectant principalement les pays développés. Dans la zone Euro, le climat des affaires s'est également essoufflé après un début d'année dynamique. L'activité économique française ne s'est pas distinguée avec un taux de croissance limité à 1,5%, la crise des gilets jaunes au 4ème trimestre ayant emporté les derniers espoirs d'amélioration. Les principaux points faibles ont été la consommation des ménages et le fort ralentissement du secteur de la construction.*

En dépit de cette conjoncture, l'activité globale des fabricants de fils et câbles électriques et de communication s'est maintenue bien que les disparités soient fortes selon les secteurs. C'est ainsi que leur chiffre d'affaires enregistré en 2018 une hausse globale de 9 % et avoisine **2,7 milliards d'euros**.

Il faut souligner l'incidence sur les résultats globaux de l'activité des câbles sous-marins qui évolue au rythme de projets cycliques. Après une année marquée par un net retrait, 2018 a vu la part de ce segment s'accroître sensiblement. Si l'on exclut les câbles sous-marins, la progression du chiffre d'affaires global s'établit à 8 %.

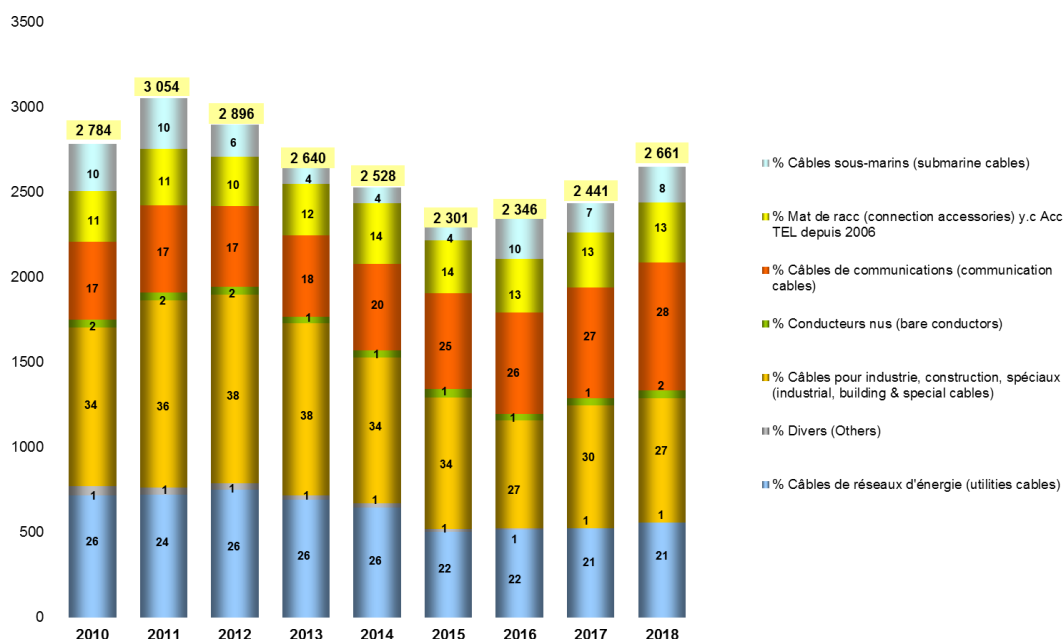
Pour leur part, les exportations progressent et représentent 40 % du total des ventes.



Répartition du chiffre d'affaires global 2018

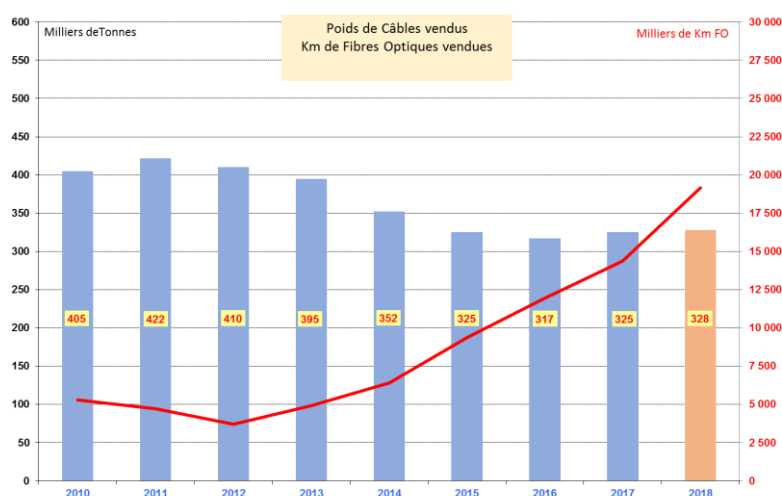
Considérée sur une période de neuf ans, la répartition des ventes par secteurs, réalisées par les membres du SYCABEL, met en évidence des tendances qui se confirment.

En décroissance constante de 26 à 21 %, la part des réseaux d'énergie reste néanmoins stable par rapport à 2017. Les câbles pour l'industrie et la construction montrent de fortes fluctuations à la baisse, entre 38 et 27 %. Les câbles de communication poursuivent leur accroissement, de 15 à 28 %.



### Répartition du chiffre d'affaires de 2010 à 2018 en K€

En termes de volume, la production globale de câbles, hors câbles sous-marins et câbles à fibre optique, est à l'équilibre d'une année sur l'autre et atteint 328 milliers de tonnes tous produits confondus. Ce niveau qui fait référence depuis 2015 est en régression de 20 % par rapport à celui de la période 2010-2013. Le tonnage des métaux conducteurs livrés en câbles à âmes métalliques enregistre, quant à lui, une baisse de 1,7 %, soit 214 000 tonnes. En revanche, dans le même temps, les volumes de fibres optiques mises en câbles, toutes familles confondues, enregistrent une expansion spectaculaire de 34 % sur un an, franchissant un nouveau record annuel historique de plus de 19 millions de kilomètres.



### Production globale 2018 en milliers de tonnes et de km de fibres optiques

## Analyse selon les marchés et familles de produits en métropole

Comme on le constate habituellement, les résultats de 2018 sont à considérer de manière différenciée car ils découlent de la demande propre à chaque secteur économique. Des disparités notables sont en effet relevées selon les marchés et les gammes de produits. Il faut toutefois souligner que l'activité des adhérents du SYCABEL ne reflète pas toujours complètement la situation du marché, en raison du niveau des importations qui ne cesse d'augmenter.

L'effritement des tonnages de métaux conducteurs s'accroît de -2,5 % sur le marché national, alors que la longueur de fibres optiques fournies en câbles croît de 32 % à hauteur de 17 millions de kilomètres.

Dans le domaine des réseaux de transport d'énergie, les investissements se sont affermis mais les volumes sont restés limités par opposition aux exportations qui ont sensiblement cru.

Les câbles de distribution d'énergie sont en repli significatif tant en chiffre d'affaires qu'en volume de métaux conducteurs. Alors que ce marché se maintient, cette situation s'explique par la hausse des importations, la famille des câbles de moyenne tension étant particulièrement affectée. Parallèlement, les matériels de raccordement ont vu leur chiffre d'affaires accuser un léger tassement.





En ce qui concerne les câbles destinés à la construction et à l'industrie, leur redressement se poursuit tant au niveau des ventes qu'en volumes, ces derniers progressant plus qu'en 2017. Les câbles spéciaux y contribuent largement tandis que les familles d'ordinaire prépondérantes de câbles industriels et domestiques affichent une constance légèrement positive.

Les investissements industriels et l'évolution des permis de construire expliquent ce constat.

Les câbles de données ne semblent pas pénalisés par le contexte dans le bâtiment et profitent pleinement de l'effet « numérique ». Les volumes de câbles métalliques se renforcent modérément alors que ceux des câbles à fibre sont en hausse de 23 %. Pour autant, cette tonicité n'est pas perceptible dans le chiffre d'affaires.

Les câbles de télécommunications, enfin, enregistrent des résultats directement en rapport avec les efforts de la profession pour accompagner le plan France THD et répondre à la demande considérable qui en découle, tant de la part des opérateurs que des réseaux d'initiative publique. Les volumes de livraison de câbles métalliques accusent un réel recul qui peut être attribué aux prémices de l'extinction du RTC (réseau téléphonique commuté). Quant aux volumes de fibres optiques livrés en câbles, ils atteignent le record de plus de 17 millions de km en croissance de 32%, sensiblement dans la ligne des attentes du marché national.

Locomotive du secteur depuis quelques années, ces câbles font l'objet d'une analyse détaillée ci-après. Les accessoires pour réseaux de télécommunication qui leur sont associés bénéficient de l'élan donné par cette forte demande nationale, bien qu'à un niveau moindre.

EVOLUTION PAR SECTEURS (METROPOLE)		CA	Volume	
		%	%	tendance
	Câbles d'Énergie Réseaux de transport Réseaux de distribution Industrie, construction, spéciaux	2,4	-2,5	↗ ↘ ↗
	Câbles de communication cuivre optique	+18,3	-2,1 +31.5	↘ ↗↗
	Matériels de raccordement	-4,5 +15,5	Energie Télécoms	↘ ↗↗
	Conducteurs nus	+16.6	-5,6	↗

### 2018/2017– Variations du chiffre d'affaires par secteurs

#### Impact des variations de cours des matières premières

Le contexte conjoncturel de ralentissement a fortement influé sur les cours des matières premières dont la baisse s'est confirmée en cours d'année après le pic du 1<sup>er</sup> trimestre qui était dans la continuité des hausses de 2017.

Malgré un recul de 13 à 14% entre janvier et décembre 2018, les principaux métaux qui intéressent la profession font état de moyennes annuelles en cours LME (London Metal Exchange) Cash en hausse par rapport à 2017. Ainsi, le cuivre ressort à 6 525 \$/t, soit +5,9% et l'aluminium à 2 116 \$/t, soit +6,9%.

Compte tenu de l'appréciation de 4,6% de l'euro par rapport au dollar à 1,1815 €/\$, la hausse des cours moyens exprimés en euros est limitée à +1.2% pour le cuivre et +2,2% pour l'aluminium.

Le marché des polymères est resté influencé par le cours du Brent qui a connu une hausse régulière avant de chuter fortement au dernier trimestre de 2018. Il est passé de 60\$ le baril en janvier à moins de 40\$ en décembre. Il représente néanmoins une hausse de plus de 30% en moyenne annuelle par rapport à 2017.

Le prix des polyéthylènes et surtout celui des PVC se sont consolidés au fil des mois sans marquer de repli particulier fin 2018. Les cours semblent désormais s'inscrire durablement dans ces niveaux élevés observés depuis plusieurs années.

Pour les résines, les variations sont hétérogènes puisque les prix des Iso-cyanates en chute constante perdent près de 50% sur un an alors que l'époxy, après un pic au second trimestre, termine l'année à un niveau supérieur à celui du mois de janvier.

# Nouveau record historique de livraison de câbles à fibre optique en 2018

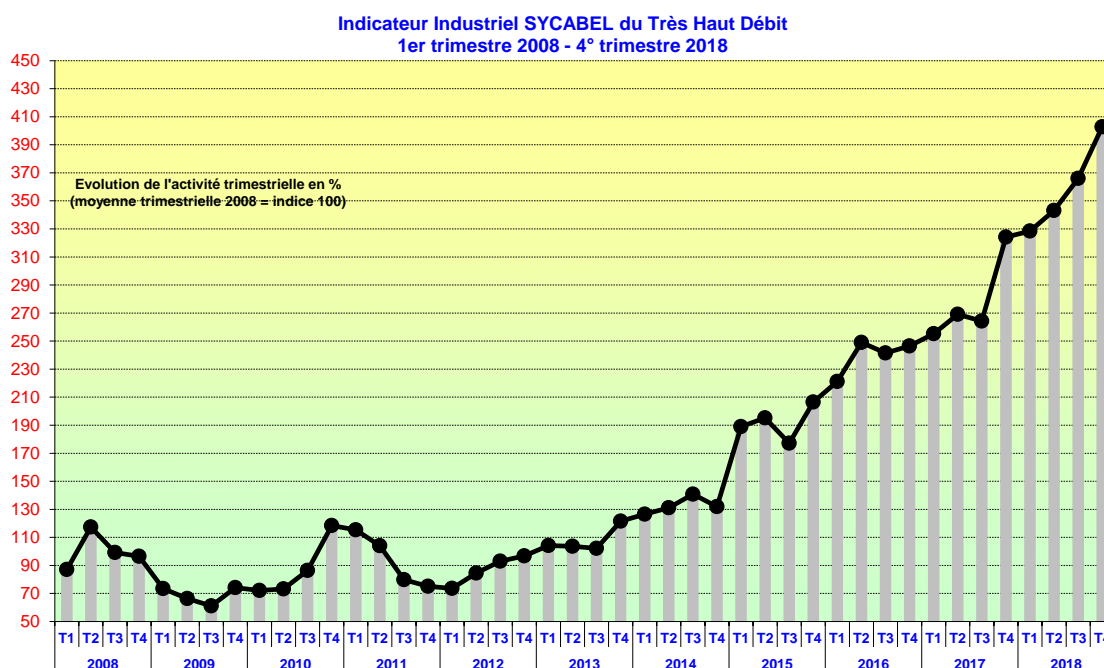
## Une mobilisation sans faille pour le déploiement de la fibre optique

Les infrastructures passives de fibres et composants optiques constituent l'ossature de réseaux à très haut débit dynamisant l'économie numérique de territoires intelligents.

Le SYCABEL, qui regroupe en France la quasi-totalité des fabricants de fibres optiques, de câbles et de matériels passifs des réseaux de communication, est un acteur majeur et innovant de la filière. Dès 2012, il formulait des propositions pour stimuler le déploiement de la fibre optique jusqu'au logement. Afin de satisfaire les ambitions du Plan France Très Haut Débit (THD)\*, il a depuis énoncé de nouvelles recommandations et pris des engagements forts pour relever le défi de l'accès de tous les français au Très Haut Débit à l'horizon 2022.

## Moteur pour la tenue des engagements du Plan France Très Haut Débit, le SYCABEL affiche un nouveau record de livraison de câbles à fibre optique en 2018

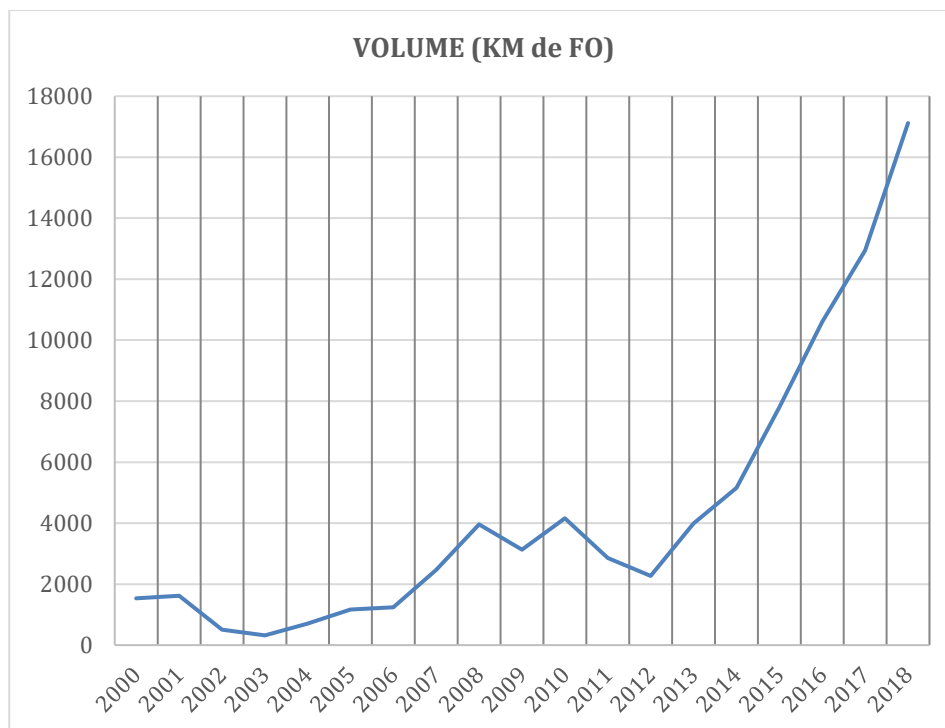
La bonne exécution du Plan France Très Haut Débit est un enjeu stratégique pour tous les acteurs de la filière. Résolument mobilisés pour le déploiement rapide de la Fibre Optique, les membres du SYCABEL réitèrent et démontrent, trimestre après trimestre, l'engagement pris de fournir des produits hautement performants et fiables, afin que les opérateurs, les régions et les collectivités puissent offrir un service de qualité sur des réseaux pérennes.



*L'indicateur publié trimestriellement par le SYCABEL est réalisé à partir des données collectées auprès de ses adhérents qui représentent la grande majorité des fournisseurs de composants de réseaux optiques. Cet outil permet de suivre l'activité des industriels de la fibre optique en relation avec les ambitions de couverture du pays en Très Haut Débit.*

Au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2018, l'indicateur industriel de déploiement du Très Haut Débit du SYCABEL enregistre un nouveau record du rythme de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné avec un gain d'environ 10 % par rapport au trimestre précédent. L'indicateur dépasse l'indice 400, ce qui représente un chiffre d'affaires de près de 450 M€ pour l'ensemble de l'activité du SYCABEL dans les réseaux à fibre optique en métropole (câbles et accessoires).

Cette accélération se traduit par une augmentation sur l'ensemble de l'année 2018 de 32 % en volume de fibres mises en câbles, soit plus de 17 millions de kilomètres commercialisés en France, à savoir la quasi-totalité des 19,2 millions de kilomètres produits, en croissance annuelle de 34 %.



**Production de câbles à fibre optique en millions de km de 2000 à 2018**

## EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
MKm FO	4	5,2	7,8	10,6	12,9	17,12	57,62
M€	81	104	160	210	244	334	1 133



Ainsi, les investissements continus des industriels du SYCABEL portent-ils leurs fruits comme en témoigne cet indicateur trimestriel de la profession depuis 2008. Sur les six dernières années, la profession a investi dans de nouveaux équipements, construit plus de 55 000 m<sup>2</sup> de locaux industriels supplémentaires et recruté ou reconverti plus de 700 personnes pour relever le défi. Ces données correspondent à un investissement de 210 millions d'euros, soit 18,5 % du chiffre d'affaires de la profession. Malgré tout, le prix moyen de vente du km de fibre optique en câble est resté quasi constant sur la période.

Il faut souligner que la 6<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire du THD indique que « depuis 2015, la France installe annuellement plus de câbles optiques que le Japon, l'Allemagne ou le Royaume-Uni, bien que la France ne représente qu'une part limitée du marché mondial en 2017 » (données du CRU).

La profession reste mobilisée et garde le cap sur le long terme. Elle prévoit une nouvelle croissance considérable de la production en 2019, en rapport avec la demande qui devrait rester soutenue.

Cependant, les programmes du Plan France THD doivent faire l'objet d'une planification rigoureuse permettant de donner une visibilité à long terme. Démonstration est faite de l'intérêt de cette démarche pour les acteurs qui bénéficient d'un approvisionnement conforme à leurs attentes, dès lors qu'ils ont anticipé leurs besoins auprès des industriels.

Une telle visibilité, traduite contractuellement, permet à la filière d'engager les investissements nécessaires, au service d'un déploiement de réseaux de grande qualité, en respectant les objectifs calendaires du Plan France THD et sans déroger aux préconisations techniques et d'ingénierie de déploiement de la Mission France THD, chargée de la mise en œuvre du Plan, et de l'ARCEP. La visibilité et l'engagement vivement souhaités par le SYCABEL sont indispensables car la mise en œuvre des investissements requiert de 18 à 24 mois et leur amortissement de 7 à 10 ans.

La réussite du Plan France THD repose également sur la disponibilité, partout dans l'hexagone, d'un nombre suffisant d'installateurs formés et qualifiés aux métiers du déploiement de la Fibre Optique, maîtrisant les règles de l'état de l'art et les impératifs de la normalisation. Le respect des calendriers mais aussi la garantie de disposer de réseaux déployés de qualité et pérennes en dépendent.

A ce titre, le SYCABEL participe activement aux travaux de la plateforme Objectif Fibre qui s'implique dans la définition de profils et de programmes de formation adaptés, ainsi qu'au référencement de centres de formation sur tout le territoire. Au 31 mars 2019, 39 centres de formation sont référencés par Objectif Fibre.

Il participe par ailleurs activement aux travaux des différentes instances concernées par le plan, notamment le comité expert fibre de l'ARCEP. Il contribue également à l'évolution corrélative des normes dans le cadre des groupes de travail constitués au sein de l'AFNOR.

Pour atteindre les objectifs du Plan France THD, le SYCABEL souligne l'indispensable mobilisation, non seulement des fabricants de matériels mais également de tous les acteurs de la filière Fibre Optique.

\* Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le nombre total de lignes fixes à équiper en THD (FttH + autres technologies - débit > 30 Mbit/s) à l'horizon de 2022 est évalué à 35 millions pour couvrir 100% du territoire.

## Les recommandations du SYCABEL

- ▶ Définir une architecture de réseau, garantissant souplesse, disponibilité, interopérabilité et évolutivité des réseaux fixes (THD et SmartX) et mobiles 5G, en anticipant au mieux les futurs services et applications des territoires intelligents ainsi que la sécurisation des infrastructures de ces réseaux.
- ▶ Installer lors de tout déploiement de réseaux des câbles à fibres optiques et des points de flexibilité/connectivité surnuméraires en fonction des anticipations.
- ▶ Raccorder en fibres optiques toutes les stations de base des réseaux mobiles 4G et 5G.
- ▶ Equiper en fibres optiques les réseaux « SmartX » nécessitant du Très Haut Débit, exigeant des temps de latence faibles et maîtrisés, ou agrégeant de gros volumes de données.
- ▶ Intégrer des conduits pour l'accueil de câbles avec source d'énergie adaptée ou de câbles à fibres optiques dédiées dans toutes les infrastructures nouvelles ou rénovées.
- ▶ Mettre en place des synergies pour identifier les besoins en produits innovants (fibres, câbles fibres optiques ou mixtes fibres optiques/cuivre énergie et accessoires) les mieux adaptés aux différentes applications des réseaux dédiés à la ville intelligente (par exemple pour la voiture autonome et la route intelligente).

## Les bonnes pratiques d'Objectif Fibre et du SYCABEL

### Approvisionnement des composants

- ▶ Donner de la visibilité en termes de besoins avec des contrats d'approvisionnement à long terme (3 ans par exemple) avec les fournisseurs.
- ▶ Être très vigilants sur la qualité des produits (fibres, câbles, connectivité).
- ▶ Imposer de l'homogénéité sur tout le territoire.
- ▶ Dans la mesure du possible, favoriser les composants d'origine France ou Europe.

### Qualité des déploiements

- ▶ Déployer des ingénieries d'infrastructures denses pour permettre la prise en compte de l'évolution de l'habitat et des besoins, interopérables pour faciliter l'adaptation à de nouvelles technologies et nouveaux équipements, homogènes pour maîtriser les coûts d'exploitation.
- ▶ Utiliser des produits conçus et testés conformément aux normes internationales (IEC), européennes (CENELEC) et/ou nationales (AFNOR) de performance et de test et, dans la mesure du possible, simples d'installation.
- ▶ Installer et contrôler selon les normes internationales (IEC), européennes (CENELEC) et/ou nationales (AFNOR) d'installation et de contrôle, par des installateurs qualifiés.
- ▶ Respecter les consignes spécifiques des fabricants d'équipements en complément des normes d'installation.
- ▶ Appliquer les règles d'ingénierie et les recommandations d'organisations faisant autorité (ARCEP, Mission Très Haut Débit, Objectif Fibre, ...) en complément des normes d'installation et des consignes spécifiques des fabricants d'équipements.

## Perspectives d'activité pour 2019

### Situation stable portée par la dynamique des câbles à fibre optique et dans l'attente d'une inversion de certaines tendances

*L'environnement économique mondial s'est progressivement assombri au cours de 2018, notamment dans les pays industrialisés. En dépit de cet infléchissement qui devrait se poursuivre en 2019 et n'épargnera pas l'Union Européenne, la France anticipe une stabilité positive de sa croissance, à 1,5%. Pour sa part, le SYCABEL table sur la stabilité de son activité et confirme sa détermination à garder le cap.*

Les principaux marchés qui influent sur l'activité des adhérents du SYCABEL en France offrent des perspectives contrastées. Les réseaux d'énergie marquent le pas depuis plusieurs années et sont annoncés au même niveau qu'en 2018, les investissements concernant la fiabilisation et la prise en compte des impacts de la transition énergétique. Pour la construction, le tassement enregistré dans le neuf ne laisse pas présager de reprise alors que la situation serait plus ferme dans le non résidentiel. Le secteur des communications prévoit la poursuite et même l'accélération de la dynamique des projets du Plan France THD qui devrait fortement stimuler l'offre de câbles optiques.

### Le SYCABEL garde le cap Des axes prioritaires inscrits dans la continuité

Les grands domaines d'intervention du SYCABEL sont directement corrélés aux perspectives énoncées ci-dessus et s'inscrivent dans la continuité des actions collectives déjà engagées.

Il convient de citer plus particulièrement le Règlement Produits de Construction (RPC) qui est entré en vigueur il y a près de 2 ans et pour lequel le SYCABEL s'est investi dès l'origine. Les fabricants ont procédé à la mise en conformité de leurs gammes de produits et une panoplie d'outils a été réalisée, éditée et mise en ligne (guides, application interactive, dossier thématique..) afin de faciliter la mise en œuvre du règlement par l'ensemble de la filière électrique. Parallèlement, le SYCABEL participe à la mise à jour des normes nationales et européenne pour qu'elles intègrent le RPC et introduisent les Euroclasses. De nouveaux outils destinés à clarifier des modalités d'application seront lancés avant la fin de l'année 2019.

Le SYCABEL s'est également attaché à prouver la faisabilité et la performance du système minimum de câblage intérieur des logements neufs. Un démonstrateur conçu et réalisé en partenariat avec IGNES révèle que, quels que soient les modes de réception de télévision, internet et téléphone retenus par l'occupant d'un logement, le câblage résidentiel permet de répondre à tous les besoins. Lancé en novembre 2018, le démonstrateur sera intensivement exploité en 2019.

Enfin, l'année 2019 verra la participation active du SYCABEL en faveur de la 10ème édition de JICABLE, la conférence internationale sur les câbles d'énergie isolés qui se tiendra du 23 au 27 juin au Palais des Congrès de Versailles. Ce symposium donne lieu, tous les quatre ans, à des échanges d'informations sur l'état de la recherche, du développement industriel, de l'installation, de l'exploitation et du diagnostic dans le domaine des câbles d'énergie isolés et de leurs accessoires, de la basse tension à la très haute tension. Plus de 360 communications réparties en 48 sessions orales, 4 sessions « poster », 5 tutoriels, 2 visites techniques et une exposition seront proposées aux 800 experts attendus en provenance de 50 pays.